

sur demande entre les deux pays de sorte que chacun soit mis au courant de personnes décédées et domiciliées, ainsi que de la composition de leur succession.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la première fois.)

(Plus tard)

#### APPLICATION À CERTAINS PAYS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. G. R. Pearkes (Esquimalt-Saanich):** Puis-je poser une question au ministre du Revenu national? Le Gouvernement a-t-il conclu des accords analogues à ceux dont il a annoncé la conclusion entre le Canada et l'Irlande, avec des pays autres que ceux dont il a parlé dans ses observations, cet après-midi?

**L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national):** Sauf erreur, la liste que j'ai donnée les inclut tous: États-Unis, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, France et Suède.

#### LOI SUR LES AVEUGLES

MODIFICATION ABAISSANT À 18 ANS L'ÂGE D'ADMISSIBILITÉ DES BÉNÉFICIAIRES ET AUGMENTANT LES REVENUS ANNUELS MAXIMUMS

**L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social)** propose que la Chambre se forme en comité à sa prochaine séance pour étudier le projet de résolution suivant:

La Chambre est d'avis qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la loi sur les aveugles en vue d'abaisser de vingt et un ans à dix-huit ans l'âge des bénéficiaires admissibles à l'allocation, et aussi d'augmenter le maximum admis pour les revenus annuels des bénéficiaires.

—Informé de l'objet de cette résolution, Son Excellence le Gouverneur général en recommande l'examen à la Chambre.

La motion est adoptée.

#### FINANCE

BANQUE DU CANADA—RÉDUCTION DU TAUX D'INTÉRÊT

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. J. M. Macdonnell (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Finances une question dont je lui ai donné avis.

La récente initiative de la Banque du Canada annoncée hier, et tendant à diminuer de 2 à 1½ p. 100 les intérêts sur les prêts aux banques à charte est-elle destinée à faciliter les emprunts et s'attend-on que cette mesure financière stimule les affaires? L'initiative de la Banque est-elle l'expression de la politique du gouvernement?

[L'hon. M. McCann.]

**L'hon. W. E. Harris (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, ma réponse sera brève et je ne crois pas pouvoir faire mieux que de citer le communiqué remis aux journaux par la banque au moment où elle annonçait la mesure. Elle y indique, en effet, que la modification du taux d'intérêt de la Banque provient de ce que l'ancien taux de la Banque n'était plus en rapport avec l'intérêt d'usage pour les emprunts à court terme.

Quant à dire si c'est un effet de la politique du Gouvernement, je crois devoir répondre qu'il s'agit de la ligne de conduite de la Banque du Canada, qui assume la responsabilité de ce genre de décision.

**M. Macdonnell:** Me permettra-t-on une autre question? La première réponse du ministre veut-elle dire que la Banque ne fait que suivre la marche des affaires et ne cherche pas à donner l'exemple? Sa deuxième réponse veut-elle dire qu'il n'approuve pas ce que le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque ont dit l'an dernier au comité permanent de la banque et du commerce à l'effet que la Banque est sous la maîtrise du ministère des Finances?

**L'hon. M. Harris:** Monsieur l'Orateur, autant que je sache, la Banque du Canada sert les intérêts de la population de façon excellente depuis de nombreuses années. Je suis satisfait de lui laisser le soin de décider quand ces changements doivent être apportés et si elle doit ou non suivre le cycle des affaires, ainsi que l'a dit mon honorable ami. Pour ce qui est de sa deuxième question, il va sans dire que je ne désapprouve rien de ce que mon prédécesseur a dit au comité de la banque et du commerce.

**M. Macdonnell:** Je me permets de souligner que le ministre n'a pas répondu à ma question, à savoir si c'est une mesure monétaire grâce à laquelle on espère aiguillonner les affaires. Il n'a pas répondu à cette question.

**L'hon. M. Harris:** Je suis certain d'y avoir répondu en donnant lecture de l'annonce dans laquelle sont énumérées les raisons du changement.

#### LES CÉRÉALES

LE BLÉ—À PROPOS DE CHIFFRES RÉCENTS RELATIFS AUX EXPORTATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. R. Argue (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au très honorable ministre du Commerce. Voudrait-il faire des observations au sujet des chiffres qui, publiés aujourd'hui par le Bureau fédéral de la statistique, indiquent une diminution de 15 millions de boisseaux dans